

Il s'agit de la salle communale, que vous pouvez louer en contactant la mairie. Le prix de la location est, pour les personnes physiques, de 120 € par jour (140 € pour deux jours) si vous résidez sur la commune, 140 € par jour (170 € pour deux jours) si vous habitez ailleurs. Elle est louée 20 € pour les associations communales ou pour une réunion. Pour le chauffage, un supplément de 30 € vous sera demandé, les ordures ménagères sont comprises dans les prix. Il y a également possibilité de louer de la vaisselle pour un forfait de 30 €. Tous ces prix sont à compter du 1er janvier 2018. La caution de 200 € est rendue lorsque la facture de la location est réglée.

Notre salle peut accueillir environ 70 personnes assises (les tables et chaises sont sur place), et est équipée une cuisine avec un évier, un four, un micro onde, un frigidaire, ainsi qu'un lave vaisselle. De plus, vous avez la possibilité de louer plusieurs accessoires : une cafetière, une friteuse, un gaufrier, une sonorisation, un stand, des tables et des bancs.



En 2010, des travaux ont été effectués sur la salle communale, notamment à cause de fuite d'eau par la toiture. Une sur-toiture a donc été construite pour palier à ce problème.

De plus, les abords ont été aménagés avec notamment la création d'une aire de jeux, le terrain de pétanque et deux tables extérieures. La mise en accessibilité, notamment des toilettes, est également réalisée.

Voici les règlement intérieurs pour la location de cette salle (que vous pouvez également retirer en mairie) :

PARTICULIER

ASSOCIATION